

Nom de la structure  
Nom –Prénom  
Adresse  
77 ville  
Téléphone  
Mail  
n° de pacage :

le juin 2023

M. Le Directeur de la DDT77  
Service PAC  
288 rue George Clémenceau  
B.P. 596  
77005 Melun Cedex

Objet : reconnaissance de cas de force majeure

Monsieur le directeur,

Dans le cadre de mon assolement, pour répondre à l'obligation des éco-régimes, j'ai emblavé du tournesol dans le ou les îlots pour une surface totale de ha.

Suite à des attaques répétées de corvidés, de pigeons ramiers ou d'autres ravageurs, mes parcelles en tournesol ont été détruites. J'ai d'ailleurs procédé à un ressemis pour m'assurer du respect des éco-régimes dans le cadre de la voie « pratiques ».

Aussi, suite à la destruction de la parcelle pour la deuxième voire la troisième fois et à mon incapacité à semer une nouvelle culture, je sollicite la reconnaissance de cas de force majeure dans le cadre du traitement de mon dossier PAC.

Cette reconnaissance évitera la perte de l'admissibilité de la parcelle et surtout me permettra de maintenir mon exploitation au niveau des éco-régimes sollicités cette année.

Dans l'attente d'une réponse favorable à ma demande de cas de force majeure,

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma parfaite considération.

M.